



Créé en 1992, l'Observatoire Ostréicole suit des lots d'huîtres naturelles sur **14 parcs du littoral charentais** (12 dans le Bassin de Marennes-Oléron et 2 sur l'Île de Ré) dans des conditions d'élevage représentatives des pratiques professionnelles locales. Captés sur coupelles par le CAPENA sur le site des Longées, les lots sont placés sur parcs en mars/avril de chaque année (2024 : semaine 11) et élevés pendant 3 ans. Un suivi saisonnier de la **mortalité** et de la **croissance** (gain de poids), ainsi qu'un bilan annuel (fin d'année) sont réalisés sur les lots des trois classes d'âge.

Les résultats ci-dessous représentent l'état des performances des lots à la **fin du printemps 2024** et sont issus des derniers échantillonnages réalisés le 06/06/2024 dans le **Bassin de Marennes-Oléron** et dans l'**Île de Ré**. Les données des huîtres de 2^{ème} année du parc de La Flotte ne sont pas prises en compte dans le cadre de ce suivi saisonnier à cause d'une mortalité anormale liée à un problème technique avant leur mise à l'eau sur parc.

Tableau 1 : Taux de mortalité (% ; moyenne) et croissance pondérale (g ; moyenne) des lots d'huîtres de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année obtenus à la fin du printemps 2024 (valeurs en gras). Les valeurs de référence correspondent à la moyenne de 30 années de suivi pour les huîtres de 1^{ère} année (1994-2023) et de 24 années de suivi pour les huîtres de 2^{ème} et 3^{ème} année (2000-2023). Les flèches représentent l'évolution des tendances actuelles par rapport aux valeurs de référence à la même période.

	Mortalité		Croissance	
1^{ère} année sur parcs de demi-élevage	43,3 % (Référence = 38,2 %)	↗	+3,0 g (Référence = +3,3 g) Poids individuel = 3,5 g	⇒
2^{ème} année sur parcs de demi-élevage	5,6 % (Référence = 7,1 %)	↘	+7,9 g (Référence = +9,2 g) Poids individuel = 24,5 g	↘
3^{ème} année sur parc de stockage	6,5 % (Référence = 5,4 %)	↗	+10,4 g (Référence = +9,1 g) Poids individuel = 44,1 g	↗

I. Mortalité

Au mois de juin 2024, les **mortalités printanières** des **lots de 1^{ère} année** sont en augmentation par rapport à la valeur de référence. Comparativement à l'année précédente, pour la même saison, les mortalités printanières sont trois fois plus fortes (15,8 % en juin 2023). Au regard des valeurs obtenues dans chacun des parcs, il est possible que la période de surmortalité des naissains soit terminée (à l'exception de La Flotte). Le parc de **La Mortane** a été le plus touché pour cette classe d'âge, avec 65 % de pertes. Les parcs de **Bourgeois**, **Chevalier**, **Viandet**, **Martray**, **Ronce** et **Boyard** ont obtenu des valeurs entre 41 % et 55 % de pertes. Finalement, le naissain disposé à **La Flotte** et **Mérignac** n'a subi que 8 % et 30 % de mortalité entre sa mise à l'eau en mars et le début du mois de juin 2024.

Pour les **huîtres de 2^{ème} année**, les **mortalités** mesurées sont **légèrement inférieures** à la valeur de référence. Les pertes se situent majoritairement entre 3 % et 8 % sur l'ensemble des parcs.

Concernant les huîtres de **3^{ème} année**, les **mortalités** sont **légèrement en hausse** par rapport aux années précédentes. Les pertes moyennes de 6,5 % sont calculées sur les poches encore disposées sur le parc de stockage de Chevalier. Cette valeur est identique à celle mesurée l'année passée. Ces pertes sont réparties entre 4 % et 11 % selon les poches. Ces lots seront disposés sur les parcs de pousse lors la première semaine de juillet 2024.

II. Croissance

Le printemps 2024 est caractérisé par des **croissances** relativement **proches des valeurs de référence** pour les 3 classes d'âges.

La croissance des **huîtres de 1^{ère} année** a été homogène entre les parcs. Le minimum de gain de poids est observé à **Mérignac** et **Bourgeois**, avec +2,4 g, et le maximum a été mesuré à **La Mortane** avec +3,9 g.

Les **huîtres de 2^{ème} année** d'élevage ont une **croissance** printanière variant entre +5,3 g au **Martray** et +12,1 g à **Ronce**. D'un point de vue spatial, **les parcs du Sud** (Ronce, Bourgeois, Chevalier) ont obtenu **les meilleures croissances printanières**, avec +10,3 g en moyenne, **comparativement aux parcs du centre et au Nord du bassin** (La Mortane, Viandet, Mérignac, Boyard, Le Martray) dont le gain de poids n'était que de +6,5 g en 3 mois.

Avant leur descente sur les parcs de pousse, les **huîtres de 3^{ème} année** ont connu une **croissance supérieure de 1,3 g par rapport à la valeur de référence** (+10,4 g en tout). Leur poids individuel atteint 44,1 g.



Figure 1 : Naissains de l'observatoire ostréicole du littoral charentais mis en poche en mars 2024

Remerciements : Nous remercions les professionnels partenaires, le Lycée Maritime et Aquacole de La Rochelle et le Lycée de la Mer de Bourcefranc qui nous prêtent des emplacements sur leurs parcs. Le Lycée Maritime et Aquacole de La Rochelle entretient les élevages et réalise les échantillonnages sur l'île de Ré.

*Citation : **Barbier P, Barré M, Bodin P, Oudot G (2024) Observatoire Ostréicole du littoral charentais – Bulletin saisonnier n°1 – Printemps 2024. CAPENA, 2p.***